

**MAIRIE
DE
SAUSHEIM**



JG/LB

**PROCES-VERBAL SYNTHETIQUE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAUSHEIM
SEANCE DU 29 AOUT 2022 A 19 H 30**

Présents : Guy OMEYER, Danièle MIMAUD, Robert FEKETE, Michèle DUDA, Denis LIGIBEL, Sophie LENET, Laurent GRAFF, Catherine CHEMIN, Dominique HABIG, Daniel BUX, Nadia BENTZ, Christian SCHIEBER, Laurent STADELMANN, Marie-Christine GOEPFERT, Adrien DUDA, Muriel WALTER, Michel DE LA TORRE, Karine LEMART, Jean-Jacques MISLIN, Maria BUTZ, Adrien GALLIATH, Cédric HEMMERLIN, Catherine KEMPF, Jessica CHEVALIER, Anne-Gaëlle WEISS

Excusés : Fabienne BEYER, Jeannine SPENLE, Céline ELMINGER, Laurent SCHAEGIS

Procuration : Fabienne BEYER à Sophie LENET
Jeannine SPENLE à Monsieur le Maire
Céline ELMINGER à Laurent GRAFF

Secrétaire de séance : Jean GAUGLER – Directeur Général des Services

ADMINISTRATION GENERALE

**POINT N°1 : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU
27 JUIN 2022**

Celui n'appelant aucune remarque, ni observation, est adopté à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE

POINT N°2 : RAPPORT D'ACTIVITE 2021 DE TERRITOIRE D'ENERGIE ALSACE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport d'activité 2021 de territoire d'Energie Alsace.

FINANCES

**POINT N°3 : CESSIION DE DEUX CAMIONS A L'ASSOCIATION CAMEROUNAISE DE
MULHOUSE**

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la cession des deux camions à l'association camerounaise de Mulhouse.

POINT N°4 : REPARTITION DES RECETTES DE CONCESSIONS CIMETIERE ENTRE LE BUDGET DE LA COMMUNE ET LE BUDGET DU CCAS

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Régularise la situation
- Valide la répartition des recettes de concessions cimetière entre le budget de la commune et le budget du CCAS de la façon suivante :
 - 2/3 de la recette au profit du budget de la commune de Sausheim
 - 1/3 de la recette au profit du budget du CCAS de Sausheim

POINT N°5 : CLOTURE DE LA REGIE « CONCESSIONS CIMETIERE ET PHOTOCOPIES »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, clôture la régie « concessions cimetière et photocopies ».

ENVIRONNEMENT

POINT N°6 : RAPPORT D'ACTIVITE 2021 DU SYNDICAT DES RIVIERES DE HAUTE-ALSACE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte du rapport d'activité 2021 du Syndicat des Rivières de Haute-Alsace.

URBANISME

POINT N°7 : INFORMATION SUR LES DECLARATIONS D'INTENTIONS D'ALIENER

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de l'information sur les Déclarations d'Intentions d'Aliéner pour le 2ème trimestre 2022.

AFFAIRES SPORTIVES

POINT N°8 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS « JEUNES LICENCIES SPORTIFS »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de l'attribution des subventions aux « JEUNES LICENCIES SPORTIFS » selon la répartition ci-dessus.



Le Maire

Guy OMEYER